CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
2EME DIVISION NATIONALE MID-AMATEURS DAMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

❶ **Phase de qualification :** 1er et 2ème jour
4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

❷ **Phase finale pour la montée :**
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour
Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**
3ème jour : ¼ de finale
4ème jour : ½ finales

❷ **Phase finale pour les barrages :**
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour
Les 16 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe :
10 v 23 ; 15 v 18 ; 14 v 19 ; 11 v 22 ; 12 v 21 ; 13 v 20 ; 16 v 17 ; 9 v 24
3ème jour : barrages
4ème jour : 2ème tour de barrages pour les équipes perdantes du 1er tour

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.